

## Entre animations estivales et grands défis, le Département reste pleinement mobilisé

Au cours des prochaines semaines, les animations se multiplieront aux quatre coins du Indre. Festivals, expositions, concerts, marchés de producteurs, randonnées, spectacles, visites patrimoniales ou événements sportifs : chacun pourra trouver une occasion de sortir, de se rencontrer et de profiter de la richesse de notre territoire estival.

Cette dynamique est le fruit de l'engagement remarquable des associations des bénévoles, des élus locaux, des acteurs culturels, touristiques et économiques qui font vivre nos communes tout au long de l'année. Grâce à eux, l'Indre demeure un territoire accueillant, vivant et attractif. Grâce en aussi à leur engagement renouvelé.

L'année 2026 verra également une attention particulière être accordée à la préservation de la biodiversité, de la qualité de l'eau et de la lutte contre le réchauffement climatique. Ces enjeux sont au cœur de nos préoccupations et nous, acteurs du territoire, nous, nous nous engageons à continuer, au plus près de nos concitoyens, à faire vivre l'Indre tout au long de son territoire. Cette programmation continue une formidable invitation à redécouvrir notre patrimoine, notre histoire et ce qui fait l'identité de notre territoire.

Le Département accompagne bien sûr ces temps forts et soutient les associations, mais son action essentielle consiste aussi à préparer l'avenir et à répondre aux grands

enjeux auxquels nos concitoyens sont confrontés.

Un tel enjeu est ainsi mis à l'ordre du jour : la construction de nouveaux collèges. Modernisation des lycées, amélioration énergétique, qualité d'accueil et de travail : ces investissements passent par la mobilisation sociale et à l'impulsion des acteurs éducatifs les meilleures conditions de travail et d'apprentissage possibles.

Le 22 juin dernier, l'Assemblée départementale a adopté le budget supplémentaire 2026. Derrière ce texte se sont des décisions très concrètes qui concernent directement le quotidien des indriens et des indriennes : l'amélioration et la sécurisation des routes départementales, le soutien aux projets portés par les communes, les associations, la poursuite de la reconquête de la rive gauche de l'Indre, le développement des voies vertes, le renforcement de l'attractivité touristique ou encore l'accompagnement des grands projets engagés dans le cadre d'Indre 2030 afin d'accueillir de nouveaux habitants et de nouveaux emplois.

Ce budget supplémentaire traduit également notre volonté de préserver notre patrimoine, d'encourager la culture et le sport, et de conforter tout ce qui contribue à la qualité de vie dans l'Indre. Dans un contexte où les contraintes financières

peuvent toujours dévier sur les collectifs, le Département fait le choix de maintenir un cap clair : répondre aux besoins des habitants au travers de l'école, à l'âge de permettre à chacun de vivre, travailler, étudier, s'épanouir et s'épanouir dans l'Indre.

Nous vous remercions à toutes et à tous au titre de cet été dans notre département.

Un été pour élever, un été pour partager, un été pour profiter de tout ce qui fait la richesse de l'Indre.

Et peut-être aussi un été pour mesurer combien notre territoire possède de raisons d'avoir confiance en son avenir.

**Le groupe des élus de la Majorité départementale de la Droite et du Centre :** **DR ABERGOS, Nadine BULLIROT, Régis BLANCHET, Gérard BUCHEREAU, Laurent BÉ, Gilles CAMANTON, Nathalie CORDEAU, François DAUGERON, Claude GONCART, Mireille DIAVOLE, Marc FLUBERT, Virginie JEUN, Malween LEROY, Irène JBARA-SOUMI, Lydie LACOU, Gérard MARYON, Frédérique MERLAUDER, Philippe MÉTIVIER, Chantal MALOCHET, Florence PETISSI, Michèle SELLERON, Stéphane TROCH.**

## Protection de l'enfance : l'heure de vérité

Chaque enfance commence sur un roman : la protection des mineurs en France souffre de faibles budgets qui nécessitent une réorganisation des services compétents et une augmentation des moyens alloués. Les collectivités doivent répondre aux attentes fortes et légitimes de la population sur cet enjeu d'été et

de l'été qui nous demandent depuis des années pour les politiques de l'enfance du département : identifier les difficultés émergentes et avancer vers des solutions concrètes pour toujours mieux protéger les plus fragiles, en individualisant le suivi et les réponses. Nous ne saurions faire l'économie d'un tel dialogue.

**Le groupe des élus de la Gauche Républicaine, Socialiste et Écologiste :** **François BISSIERE, Lucie BARRIS, Michel BOUSSET, Anne-Cécile MOHAN-LEFEBVRE.**

TRIBUNE LIBRE

Tribune libre de juillet 2026

1 DOCUMENT Publié le 6 juillet 2026



Tribune libre de juillet 2026

PDF - 72.83 Ko



DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639  
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h15 à 12h30 - 13h30 à 17h

02 54 27 34 36